



Déclaration de S.E M. Omar Hilale

**Ambassadeur Représentant du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies
Fifth United Nations Conference on the Least Developed Countries**

17 Mars 2022- GA

Monsieur le Président,

La Délégation du Royaume du Maroc se félicite de l'adoption consensuelle du Programme d'action de Doha. Nous tenons à saluer la forte détermination du Groupe des pays les moins avancés et leur insistance à adopter un programme d'action ambitieux, orienté vers l'action et qui répond aux exigences de leurs réalités nationales ainsi qu'au contexte international actuel.

Je voudrais, également, saluer l'engagement constructif de toutes les délégations, le travail et les efforts des co-facilitateurs, les membres du Steering committee ainsi que le secrétariat UN-OHRLLS et DGCAM pour leur soutien.

Je tiens également à remercier l'État du Qatar Frère pour son généreux soutien aux PMA. Nous attendons avec impatience de reprendre la deuxième partie de la conférence à Doha début 2023 dans de meilleures conditions sanitaires mondiales. Nous sommes persuadés qu'elle sera couronnée de succès.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

L'adoption du Programme de Doha est un pas colossal et significatif vers une coopération internationale renforcée en faveur des PMA. La mise en œuvre et la traduction des différentes orientations stratégiques du programme de Doha en des actions audacieuses favorisant le développement durable des pays les moins avancés constituent la clé d'une réponse digne d'une communauté internationale soudée et solidaire face à une reprise incertaine, mais commune, de la pandémie du COVID-19.

Cette adoption historique devrait être consacrée par le lancement d'un chantier de projets, et partenariats grandioses et ambitieux en faveur des pays les moins avancés.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Le Royaume du Maroc ne ménage aucuns efforts pour renforcer continuellement sa solidarité et ses initiatives et efforts de coopération avec les pays les Moins avancés.

Dans ce cadre, le Maroc a été parmi les premiers pays à offrir son soutien aux PMA et autres pays africains frères concernant la lutte contre les effets néfastes de la pandémie COVID-19. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a lancé une Initiative pragmatique destinée aux pays africains en vue de les accompagner dans les différentes phases de gestion de la pandémie. En outre, et conformément aux Instructions Royales, le Maroc a accordé des aides médicales significatives à un grand nombre de pays africains et à la Commission de l'Union Africaine.

De même, le Maroc a entamé la production des vaccins anti-COVID et autres pour assurer sa souveraineté vaccinale et contribuer à celle des pays africains frères.

Parmi les autres initiatives concrètes menées par le Royaume en faveur des PMA en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, et partout dans le monde, je voudrais mentionner : l'annulation de la dette des pays africains les moins avancés; l'autorisation d'accès au marché marocain des produits de certains PMA d'Afrique sans droits de douane ; l'octroi de bourse d'études aux étudiants originaires de ces pays ; la réalisation de projets d'infrastructure (éducation, santé, eau, tourisme) et un grand nombre d'initiatives dans les domaines de la finance climat, l'énergie renouvelable, l'agriculture et l'agro-alimentaire

A ces actions s'ajoute la mise en place d'une politique migratoire humaine ayant permis la régularisation de la situation d'environ 50.000 ressortissants de pays africains frères depuis 2014.

Pour conclure Monsieur le président, le Maroc réitère son engagement inlassable, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, pour mettre à contribution son expérience et son savoir-faire à travers une coopération Sud-Sud solidaire et une coopération tripartite dynamique, ainsi que dans le cadre de ses relations bilatérales et des processus internationaux et régionaux qui bénéficient particulièrement aux PMA.